

**Messages clés
du rapport
Résilience des
infrastructures
mondiales (GIR)
2025**

Messages clés¹²

du rapport GIR 2025 de la CDRI

L'évaluation des risques d'infrastructure et la mesure des bénéfices de la résilience sont essentielles à une planification résiliente des infrastructures.

1. Les évaluations des risques jouent un rôle essentiel pour prioriser les investissements en matière de résilience. Cela inclut l'entretien, la remise aux normes et le renforcement des infrastructures existantes, la construction de nouveaux ouvrages à la fois résistants et économiquement viables, ainsi que la reconstruction plus efficace des infrastructures endommagées par une catastrophe.
2. Il est essentiel d'effectuer des évaluations localisées des risques pour les infrastructures, tant au niveau national qu'au niveau infranational, afin d'appuyer les décisions d'investissement en faveur de la résilience. Les évaluations nationales offrent aux gouvernements une vue d'ensemble des risques affectant divers secteurs d'infrastructure, ce qui facilite une orientation plus précise des politiques publiques. Cependant, pour transformer ces politiques en actions concrètes, il est nécessaire de mener des analyses plus détaillées et mieux adaptées.
3. L'Indice de résilience et le modèle de risques d'infrastructure mondiale (GIRI) de la CDRI, conçus pour évaluer les risques liés à l'infrastructure, s'étendent au-delà du contexte mondial pour s'appliquer également aux niveaux régional et national, en s'appuyant sur des données améliorées et des connaissances locales. Les indicateurs financiers normalisés des risques fournis par le GIRI offrent un langage commun pour identifier, comprendre, visualiser et estimer les risques physiques susceptibles d'affecter les infrastructures.
4. Les agences responsables des infrastructures, les autorités de régulation, les ministères de la planification et des finances, ainsi que les exploitants d'infrastructures devraient systématiquement utiliser des outils d'évaluation des risques et d'analyse coûts-bénéfices dans leurs processus décisionnels. La quantification des bénéfices directs et indirects liés à la résilience est essentielle pour guider l'allocation des ressources limitées vers l'entretien, la modernisation, la construction de nouvelles infrastructures plus robustes, ainsi que la reconstruction rapide et complète après une catastrophe.

¹ Traduction (français) : CDRI Communications | Shubham Kashyap

² Relecteurs : Lorraine Alix et Nicolas Ziv

II

La préparation au relèvement et la rapidité de la reconstruction réduisent les impacts économiques des catastrophes.

5. Les modélisations d'impact économique menées par la CDRI dans huit pays aux profils variés montrent que les coûts associés aux défaillances d'infrastructures dues aux catastrophes représentent, en moyenne, 7,4 fois le coût des dommages directs subis par les infrastructures. Lorsque les routes et les ports sont hors service, les produits ne parviennent pas aux marchés. De plus, si les services d'électricité et d'eau sont coupés, ce sont directement les entreprises et les foyers qui en subissent les conséquences.
6. Une reconstruction complète et rapide après une catastrophe réduit considérablement les pertes économiques. Lorsqu'un pays parvient à achever une reconstruction totale en dix ans, au lieu d'un processus prolongé et partiel, l'effet moyen sur le PIB d'ici 2050 pourrait être réduit de plus de la moitié, passant de 7,4 % à 3 %. En accélérant davantage la reconstruction, il est possible d'atténuer davantage les impacts économiques. La préparation financière et institutionnelle en vue d'une reconstruction rapide constitue un facteur clé.

III

Les entreprises dotées de capacités de résilience intégrées de bout en bout sont mieux équipées pour absorber, répondre à et se remettre des chocs, ce qui réduit la durée des interruptions et accélère leur reprise afin de regagner des parts de marché.

7. Selon l'enquête mondiale menée par la CDRI auprès de plus de 500 entreprises, plus de 75 % des participants estiment qu'il est crucial d'établir des politiques plus claires et de renforcer la mise en œuvre des normes relatives aux infrastructures résilientes. C'est essentiel pour protéger les entreprises contre les effets des catastrophes. La capacité à résister et à se remettre d'un sinistre repose non seulement sur les dispositifs internes de continuité d'activité et de réponse d'urgence, mais aussi sur la rapidité de rétablissement des services d'infrastructure dont elles dépendent.
8. La vulnérabilité des entreprises ne dépend pas seulement des risques liés à leurs propres sites, mais aussi de la capacité de résistance de leurs fournisseurs, de leurs chaînes logistiques et de leurs clients. Dans de nombreux secteurs, les dangers pour la chaîne de valeur, tels que l'interruption des livraisons ou le blocage de points logistiques, peuvent être plus déterminants que les dégâts directs subis par leurs infrastructures. Selon l'enquête, 85 % des grandes entreprises négligent la résilience de leurs fournisseurs lors du choix de leurs partenaires.
9. Pour renforcer leur résilience, les entreprises doivent tester leurs plans de continuité d'activité, s'appuyer sur des procédures opérationnelles normalisées et détaillées, conclure des accords avec des fournisseurs fiables et recourir à des dispositifs d'assurance pour protéger leurs ouvrages et leurs revenus. Bien que le taux d'assurance soit élevé chez les grandes entreprises, plus de 40 % d'entre elles déclarent ne pas disposer d'une couverture adéquate contre les catastrophes.

IV

**Les
technologies
innovantes
modifient
radicalement
la manière de
renforcer la
résilience des
infrastructures.**

10. Les innovations technologiques présentent un fort potentiel pour renforcer la résilience des systèmes d'infrastructure. Elles peuvent optimiser la gestion des données, la communication et la solidité globale des réseaux d'infrastructure.
11. Le coût des nouvelles technologies représente une fraction du coût engendré par les interruptions de services d'infrastructure. Toutefois, les bénéfices qu'elles procurent en matière de résilience peuvent s'avérer éphémères si les agences et les exploitants d'infrastructure ne mettent pas en place des normes solides, des incitations appropriées et une culture organisationnelle propice à l'innovation et à l'apprentissage. En outre, les technologies les plus rentables ne sont pas nécessairement les solutions de pointe, à l'avant-garde de l'innovation.
12. En disposant de politiques claires, d'orientations précises et d'incitations adaptées, le secteur privé peut devenir un partenaire stratégique de la transformation technologique au service de la résilience des infrastructures.
13. La technologie évolue rapidement, et son intégration dans les stratégies de résilience doit en faire autant. Les nouvelles infrastructures doivent être conçues pour accueillir facilement des technologies en constante évolution.

**Le
financement
des
infrastructures
résilientes
nécessite une
approche
multicouche,
recourant à
divers
instruments
pour absorber,
gérer et
surmonter les
impacts des
catastrophes.**

14. Les défaillances d'infrastructure causent non seulement d'importants impacts économiques, mais augmentent également la charge de la dette publique et peuvent nuire à la note de crédit d'un pays.
15. Aucun instrument financier ne peut, à lui seul, couvrir tous les risques liés aux catastrophes. Il est essentiel d'utiliser une combinaison d'outils financiers, tels que des lignes budgétaires dédiées à la résilience, des budgets contingents, des prêts, des assurances, ainsi que l'accès rapide à des subventions internationales et à des financements concessionnels. Chacun de ces outils peut être mobilisé à différentes phases : avant, pendant ou après une catastrophe.
16. Le transfert des risques par le biais des mécanismes d'assurance peut offrir un accès plus rapide aux ressources que l'envoi d'appels d'urgence aux donateurs externes après une catastrophe. Les ministères des finances et les agences d'infrastructure peuvent envisager diverses options d'assurance dans le cadre d'une stratégie globale de financement des catastrophes. Ces options incluent l'assurance des biens et des ouvrages, l'assurance des ouvrages publics, les dispositifs sectoriels d'assurance et les instruments de couverture des risques catastrophiques.
17. Des investissements réguliers dans la maintenance, la modernisation des ouvrages, l'amélioration des systèmes de données et le renforcement des compétences des professionnels des infrastructures sont essentiels pour accroître la résilience. Bien que moins visibles que la construction de nouvelles infrastructures ou la reconstruction après une catastrophe, ces actions « invisibles » peuvent apporter des bénéfices importants. L'enquête indique que ces investissements restent sous-financés dans des pays à tous les niveaux de revenu.
18. Il ne faut pas négliger les régions les plus pauvres d'un pays ni les petits États à faible revenu. Même de modestes investissements pour renforcer la résilience dans des zones souffrant de graves déficits d'infrastructures peuvent apporter d'importants avantages sociaux et économiques.

VI

La résilience des infrastructures nécessite une meilleure coordination entre les administrations publiques, les propriétaires et exploitants d'actifs, les entreprises et les communautés.

19. L'Enquête mondiale de la CDRI sur la résilience des infrastructures a recueilli les réponses de plus de 3 000 experts issus de plus de 100 pays. Un message clé qui en ressort est que la mise en place de politiques, de normes, de codes et de réglementations intégrant la résilience et tenant compte des risques climatiques futurs constitue l'action la plus cruciale que les gouvernements puissent entreprendre.
20. Les processus de passation des marchés sont cruciaux pour intégrer la résilience dans les projets d'infrastructure. Au-delà du respect des codes et des normes techniques, les documents liés à la passation, notamment ceux établis lors de la conception et de la planification, devraient intégrer explicitement des exigences de résilience.
21. Les agences d'infrastructure ne peuvent pas, à elles seules, relever le défi de la résilience. Elles nécessitent le soutien des ministères des finances et de la planification, des autorités de gestion des risques de catastrophe, des collectivités régionales, des organismes de normalisation ainsi que du secteur privé. La résilience concerne tout le monde.
22. Les agences d'infrastructure et les autorités en charge de la gestion des risques doivent coopérer étroitement pour élaborer des plans de préparation aux catastrophes intégrés, réaliser des simulations, améliorer et utiliser les systèmes d'alerte précoce pour les infrastructures essentielles, et mobiliser les ressources indispensables pour une reconstruction plus rapide et complète des infrastructures renforcées.

VII

Des politiques appropriées, une gouvernance solide, des standards techniques uniformisés et des instruments financiers efficaces sont essentiels pour faire évoluer les solutions fondées sur la nature du stade de projets pilotes vers une mise en œuvre à grande échelle d'infrastructures.

23. Les solutions fondées sur la nature (SfN) constituent des approches abordables et flexibles pour renforcer la résilience des infrastructures, tout en apportant des bénéfices écologiques et sociaux. Soutenues par des politiques solides et des mécanismes de suivi efficaces, elles peuvent compléter les infrastructures traditionnelles. Leur mise en œuvre requiert une maintenance proactive, une coordination renforcée entre les différents secteurs (eau, transport, environnement, gestion des risques de catastrophe) et une implication étroite des acteurs, y compris des communautés locales et des peuples autochtones. Les agences d'infrastructure doivent également acquérir des compétences techniques en écologie et dans des domaines similaires, en complément de leur savoir-faire traditionnel en ingénierie.
24. Pour favoriser l'adoption généralisée des solutions fondées sur la nature pour des infrastructures résilientes, celles-ci devraient être intégrées aux plans directeurs, aux stratégies d'infrastructure et aux contrats de concession. Cela garantirait leur prise en compte dès le début de la planification en matière d'adaptation, de sécurité hydrique et d'atténuation des risques, plutôt que de simples options supplémentaires.
25. Une disponibilité suffisante de ressources financières et d'instruments bien conçus est essentielle pour accroître l'utilisation des SfN. Des outils tels que la finance mixte, les partenariats public-privé et les contrats à la performance contribuent à aligner les intérêts des secteurs public et privé.

Scanner le code **QR**

GIR 2025



Résumé



===== Coalition for Disaster Resilient Infrastructure (CDRI) =====

 info@cdri.world

 www.cdri.world


[@cdri_world](https://twitter.com/cdri_world)


[@coalition-for-disaster-resilient-infrastructure](https://www.linkedin.com/company/coalition-for-disaster-resilient-infrastructure)


[@coalitionfordri](https://www.youtube.com/channel/UCoalitionfordri)